



## Vaccin contre la fièvre d'indexation



**Marc De Vos**  
Directeur  
Itinera Institute

Alors que le fantôme de l'inflation rode à nouveau à travers l'Europe, la dispute latente sur l'indexation se rallume en Belgique. On peut difficilement s'empêcher d'avoir un sentiment de déjà vu. Le discours oui-non entre défenseurs et adversaires était déjà au rendez-vous au cours des années 70-80 du siècle précédent. Les rôles et arguments sont pratiquement les mêmes en 2008. D'un côté, les banques centrales, le FMI et l'OCDE, qui mettent en garde contre le danger d'une spirale inflationniste lorsque les salaires sont ajustés parallèlement au coût croissant de la vie. De l'autre, les syndicats et les partis socialistes, qui plaident pour le maintien du pouvoir d'achat.

Qui a raison ? Chacun pour partie. Evidemment, nous devons éviter à tout prix que l'inflation, qui nous est imposée par des prix constamment en hausses pour les matières premières, les carburants et les produits alimentaires sur le marché mondial, soit davantage encore stimulée par le déraillement des salaires. Ceci affecterait la position

concurrentielle de notre économie et par conséquent, la croissance et l'emploi. Le pouvoir d'achat doit cependant rester un point d'attention quand il s'agit de biens comme la nourriture, dont la consommation ne peut pas, ou du moins difficilement, diminuer. En fait, les deux camps défendent également le point de vue de l'autre. La non-indexation des salaires a pour but de contrôler l'inflation et se bat donc également pour le pouvoir d'achat. De l'autre côté, ceux qui défendent l'indexation pour le maintien du pouvoir d'achat soutiennent la consommation et donc la croissance économique. partie. Evidemment, nous devons éviter à tout prix que l'inflation, qui nous est imposée par des prix constamment en hausses pour les matières premières, les carburants et les produits alimentaires sur le marché mondial, soit davantage encore stimulée par le déraillement des salaires. Ceci affecterait la position concurrentielle de notre économie et par conséquent, la croissance et l'emploi. Le pouvoir d'achat doit cependant rester un point d'attention quand il s'agit de biens comme la nourriture, dont la

consommation ne peut pas, ou du moins difficilement, diminuer. En fait, les deux camps défendent également le point de vue de l'autre. La non-indexation des salaires a pour but de contrôler l'inflation et se bat donc également pour le pouvoir d'achat. De l'autre côté, ceux qui défendent l'indexation pour le maintien du pouvoir d'achat soutiennent la consommation et donc la croissance économique.

Remarquable est la position apaisante de la FEB, qui ne conteste pas en principe l'indexation des salaires, et y voit même un instrument de paix sociale. On constatera une certaine mélancolie de la part du président sortant Daoust, qui apparemment qualifie de paix sociale les grèves récentes en faveur d'une augmentation intermédiaire des salaires. Dans le fond, le pragmatisme de la FEB est compréhensible.

Dans tous les pays, le maintien du pouvoir d'achat fait partie des évolutions salariales, mais généralement au travers de négociations décalées dans le temps, plutôt que d'adaptations automatiques. L'indexation salariale fait, en principe, de l'adaptation du pouvoir d'achat un

non-issue. Ceci est aussi un avantage pour l'employeur, qui peut ainsi se retrancher derrière l'indexation.

De plus, l'indexation salariale belge n'est plus qu'une version light de ce qu'elle a été.

Nous connaissons l'index de santé, qui élimine dans le calcul de l'index des produits sensibles à l'inflation comme l'alcool et le carburant. Les produits qui sont comptabilisés sont pondérés au sein d'un panier global, ce qui par définition a un effet apaisant.

L'indexation même se fait de manière forfaitaire et en relais décalé, via l'indice pivot et les adaptations périodiques au niveau sectoriel. La spirale inflationniste automatique doit donc clairement être relativisée. Et lorsqu'on y ajoute le contrôle salarial organisé par la norme salariale interprofessionnelle, on comprend pourquoi l'indexation peut être un allié objectif des

employeurs – et un ennemi caché des syndicats.

Cette fameuse norme salariale est la clé de l'histoire. 2008 ne sera pas l'année de vérité pour l'index belge, mais bien

“

*2008 ne sera pas  
l'année de vérité  
pour l'index belge,  
mais bien pour la  
norme salariale.  
Nous devons oser  
penser des remèdes  
qui assurent à la fois  
le maintien de notre  
position  
concurrentielle et le  
pouvoir d'achat.*

”

## Vaccin contre la fièvre d'indexation.

pour la norme salariale. Pour la première fois depuis son introduction en 1996, elle doit traverser une tempête inflationniste. Dans les secteurs pour lesquels des accords soi-disant « all in » ont été conclus, une adaptation de l'index limitera l'augmentation salariale via un vase communicant. Et ce jusqu'à ce que l'entièreté de la norme salariale soit rongée par l'indexation. Reste à voir comment les syndicats vont digérer tout cela, maintenant ou lors du prochain round de négociations sociales. Sur la base de la propagande actuelle en vue des élections sociales, les auspices ne s'annoncent en tout cas pas favorables. Les secteurs sans accord « all in » peuvent dérailler ; et ce tout particulièrement par rapport aux pays concurrents sans indexation salariale. La législation requiert alors des corrections intérimaires ou une imputation de la dérive à la prochaine norme salariale. Autant croire à Saint-Nicolas.

Je prévois donc que la norme salariale ne pourra pas contenir la marée montante de l'inflation. Plus encore

depuis qu'une monnaie nationale et son taux de change ne peuvent plus être utilisés afin de compenser pour l'inflation, nous devons oser penser des remèdes qui assurent à la fois le maintien de notre position concurrentielle et le pouvoir d'achat. Il y a plusieurs options imaginables. Nous pourrions redéfinir l'index lui-même afin de refléter les besoins des citoyens avec les revenus les plus bas. Avec la même finalité, on pourrait faire varier l'index par groupe de revenus, en instaurant une dégressivité et un plafond d'indexation. Et il y a la piste, déjà soulevée du côté des employeurs, de réduire, ou même d'éliminer, les charges sociales sur les hausses salariales dues à l'indexation. Car soyons honnêtes : le véritable problème du coût salarial en Belgique n'est pas le salaire net, mais bien les charges salariales. On a tendance à l'oublier parfois en temps de fièvre d'indexation.

**Marc De Vos**

Directeur de l'Itinera Institute

Paru en  
tant  
qu'opinion  
dans l'Echo  
du 23 avril  
2008

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.